

## TERRITOIRE AGGLOMERATION GRENOBLOISE

Fonction	Etat des lieux	Principaux éléments à intégrer dans les réflexions	Préconisations d'actions d'aménagement et de gestion dans le cadre d'un développement durable
<b>Agricole</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces agricoles de plaine à fort potentiel, orientés fortement vers le maraîchage</li> <li>- Pression foncière et urbaine sur les coteaux à vocation d'élevage et déprise agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma directeur de la région grenobloise</li> <li>- Maintenir durablement les espaces agricoles de plaine</li> <li>- Assurer les conditions du maintien des exploitations agricoles (en terme d'espaces et de bâtiments)</li> <li>- Préserver les espaces mécanisables de coteaux pour conserver les exploitations d'élevage et contribuer à une qualité du cadre de vie</li> <li>- Répondre aux attentes des populations urbaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir des limites claires aux espaces agricoles de plaine et de coteaux conformes au schéma directeur</li> <li>- Engager une politique volontariste pour le maintien d'une agriculture gestionnaire de l'espace et du cadre de vie dans les coteaux (protection des sièges d'exploitation et installation)</li> <li>- Favoriser l'installation et la transmission des exploitations</li> <li>- Préserver l'accessibilité des parcelles agricoles (circulation des engins agricoles)</li> <li>- Développer des actions en faveur de produits et services de qualité</li> <li>- Organiser la fréquentation et les utilisations de loisirs par les citoyens</li> </ul>
<b>Forestière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forêts périurbaines et forêts situées sur les premiers contreforts de la Chartreuse et du Vercors</li> <li>- Forêts alluviales le long de l'Isère et du Drac</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle de protection de la forêt</li> <li>- Risque d'incendie</li> <li>- Qualité paysagère</li> <li>- Forêts alluviales</li> <li>- Filière bois énergie</li> <li>- Accueil du public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretenir les espaces forestiers et leurs franges ; maintenir des espaces ouverts</li> <li>- Améliorer et gérer l'accessibilité</li> <li>- Maintenir les corridors boisés et sauvegarder les forêts alluviales</li> <li>- Gérer les taillis de la colline verte par enrichissement localisé</li> <li>- Développer la populiculture dans le cadre d'une agroforesterie à redécouvrir</li> <li>- Valoriser la filière bois énergie</li> <li>- Organiser l'accueil du public dans les forêts périurbaines (conventions ...)</li> </ul>
<b>Préservation de la biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forêt alluviale fragilisée par le morcellement (infrastructures routières, lignes électriques et autres servitudes ...) mais aussi par l'extension de la culture du maïs et des peupleraies</li> <li>- Forêt sèche</li> <li>- Rebord du parc naturel régional de Chartreuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forêt alluviale</li> <li>- Forêt sèche</li> <li>- Liaisons entre Vercors et Belledonne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventorier et intervenir sur les sites locaux, habitats et espèces remarquables (préemption, aides à la gestion...)</li> <li>- Prendre des arrêtés de protection de biotope sur les zones humides relictuelles</li> <li>- Maintenir les corridors boisés et sauvegarder les forêts alluviales</li> <li>- Aménager des passages à faune sous les autoroutes A51 et A41 et vérifier leur fonctionnalité</li> <li>- Aménager le canal de fuite de l'usine hydroélectrique de Champ-sur-Drac</li> </ul>
<b>Gestion de la ressource en eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone hétérogène du point de vue hydrographique : <ul style="list-style-type: none"> <li>. plaine de l'Isère amont de Grenoble</li> <li>. Drac aval et Gresse aval</li> <li>. torrents affluents de l'Isère et du Drac (contreforts Chartreuse, Belledonne et Vercors)</li> </ul> </li> <li>- Territoire intégralement couvert par l'agglomération d'assainissement Aquapôle - Multiplicité des rejets industriels</li> <li>- Diversité de situation de l'alimentation en eau potable</li> <li>- Importance du développement (urbanisation, infrastructures...)</li> <li>- Nappes Drac et Gresse aval d'intérêt prioritaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamique des crues de l'Isère et des milieux associés (incluant les chantournes)</li> <li>- Territoire concerné par le SAGE Drac-Romanche - Thématiques principales relevées par l'état des lieux : rejets industriels, qualité des eaux superficielles, importance stratégique de la qualité de la nappe du Drac, morphologie des cours d'eau et dynamique des milieux associés, influence des ouvrages hydroélectriques</li> <li>- Dynamique des crues et des interactions avec la plaine - Furon, cf contrat de rivière Vercors</li> <li>- Conformité des rejets par rapport aux objectifs de qualité</li> <li>- Sécurité de l'alimentation en eau potable</li> <li>- Modifications des dynamiques d'écoulement des eaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les orientations du « Plan Bachelot » : projet Isère amont</li> <li>- Se référer aux orientations du SAGE en cours d'élaboration</li> <li>- Gérer les dynamiques des écoulements à l'échelle des bassins versants - Favoriser les approches globales et la création de structures de gestion adaptées - Furon, cf contrat de rivière Vercors</li> <li>- Vérifier les performances des systèmes d'assainissement - Intégrer les objectifs de la directive-cadre</li> <li>- Réaliser des plans de secours, rechercher des interconnexions et/ou de nouvelles ressources</li> <li>- Gérer les dynamiques des écoulements à l'échelle des bassins versants (eaux pluviales, expansion et ralentissement des crues, fonctionnalité des zones humides...) - Favoriser les approches globales et la création de structures de gestion adaptées</li> </ul>